

# Fiche récapitulative du parcours de l'enveloppe de formation France Numérique Ensemble

## Le parcours d'un récipiendaire pour la mise en œuvre de l'enveloppe de formation

1. Identifier les professionnels à former ainsi que la formation la plus pertinente pour leur profil

☛ [Formulaire de candidature](#)

☛ Liste des professionnels déjà habilités sur le territoire (Grist)

2. Sélectionner un organisme de formation certifié Qualiopi

☛ [Modèle de cahier des charges](#)

☛ [Liste non exclusive des organismes de formation](#) qui proposent des formations Aidants Connect et Aidants Numériques (*sous la partie « Le comité des partenaires » de la page web*)

3. Référencer l'organisme choisi auprès de l'ANCT et lui transmettre le guide dédié à l'organisation des formations Aidants Numérique et Aidants Connect

☛ [Formulaire de référencement des organismes de formation](#)

☛ [Guide à destination des formateurs](#)

4. Sélectionner les professionnels bénéficiant du financement

*(pour les formations Aidants Connect, l'équipe procédera ensuite, et de façon bimensuelle, à la validation de l'éligibilité)*

**Tableau de gestion et suivi des formations (Grist)**

5. Planifier les sessions avec l'organisme de formation

6. Renseigner les présences en formation

*(pour les formations Aidants Connect, il est nécessaire de faire cette saisie rapidement pour que les professionnels reçoivent leurs accès)*

**Tableau de gestion et suivi des formations (Grist)**

## Le parcours d'un organisme de formation pour l'organisation des sessions

1. Planification des sessions en concertation avec le porteur des crédits

2. Téléchargement du support de formation / Modification / Création de contenus

☛ [Lien vers le Commun](#)

3. Prise en main du dispositif (pour les formations Aidants Connect)

☛ [site bac à sable](#)

4. **Après chaque session**, transmission des attestations de présence au porteur des crédits